

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# **Ils vont aussi tuer les prud'hommes**

- Social -

Date de mise en ligne : dimanche 24 novembre 2013

---

**Démocratie & Socialisme**

---

Ils vont aussi tuer les prud'hommes Par Gérard Filoche La décision serait prise : les élections prud'homales, la seule élection sociale démocratique transparente, vont être supprimées. **Immense recul de la démocratie.** Qui annonce la suppression des prud'hommes eux-mêmes.

On devait voter en 2014, Sarkozy avait repoussé en 2015... Rachida Dati avait supprimé 30 % des tribunaux prud'hommes. Le gouvernement de gauche va donner le coup de grâce. Il paraît que ça coûte trop cher et qu'il n'y a pas assez de votants. Trop facile d'accuser son chien d'avoir la rage... Il suffisait d'y réintroduire des moyens, une plus grande volonté d'information et de débats pour redynamiser aussitôt l'élection. **Y a-t-il « trop » de droits et de vie syndicale dans ce pays ?**

Le scrutin coûtait 91 millions d'euros, 4,77 euros par électeur inscrit. Une goutte d'eau. Ce n'est rien comparé à tant d'autres élections. C'est quatre fois moins cher que ce que l'Etat s'appropriait à donner (440 millions) à « Ecomouv' » l'organisme privé qui devait récolter « l'écotaxe ».

Il y aurait trop d'abstentions : certes celle-ci est passée de 37 % en 1979 à 74,5 % en 2008. Oui, mais on est passé à 5 millions de chômeurs, les grands médias boycottent tout débat sur ce sujet, les listes d'électeurs sont erronées et incomplètes, le patronat a largement saboté, la chasse aux sorcières antisyndicale s'est multipliée. Par exemple : les salariés des petites entreprises (97 % ont moins de 50 soit 8 millions de salariés) ont le « droit » de quitter leur travail pour aller voter sans perdre de salaire... mais les patrons écrasent ce droit ! **Décidons que, une fois tous les 5 ans, le jour du vote sera férié et le taux de participation augmentera !** Améliorez l'information et les salariés immigrés - qui ont le droit de voter dans ce scrutin national pour élire les juges de la République - y participeront fièrement...

Aux prud'hommes, 4,5 millions de salariés, c'est énorme, venaient voter pour leur syndicat et donnaient une majorité (comme les élections des TPE) pour la CGT et FO, avec 33,56 % des voix pour la CGT et 15,68 % pour FO, la CFDT obtenant 21,67 %.

**A l'avenir, les juges prud'homaux salariés ne seraient plus élus mais « désignés »** - loin des salariés - en fonction du « poids » de chaque syndicat. Depuis mars 2013, ce « poids » des syndicats est établi en agglomérant les résultats des élections d'entreprises CE et DP au niveau des branches. Mais ces votes sont étalés sur 4 ans, transmis par les DRH avec plein d'erreurs et collationnés par les technocrates du ministre du travail ! Une opacité de plus. Surtout cette représentativité est assise sur les élections de CE pour l'essentiel. Une élection dont le ressort et la motivation première n'est pas la défense des droits des salariés, mais qui doit beaucoup à la gestion des activités sociales et culturelles ...

Avec ce nouveau mode de scrutin par entreprise, la CGT ne nommera plus que 26,77 % des juges prud'homaux, la CFDT 26 %, FO 15,94 % ! La CFTC monterait à 9,30 %, la CFE-CGC à 9,43 % ! L'UNSA 4,56 % et Solidaires (SUD) 3,47 % sont éliminés. Soit un renversement de la « majorité » au profit de CFDT-CGC-CFTC.

Coté patronal, le Medef est un groupuscule électoral : il refuse donc toute élection de représentativité car l'Union professionnelle artisanale (UPA) forte de ses 1,3 million d'entreprises adhérentes, deviendrait la première organisation, devant la CGPME et... le Medef.

**Après avoir supprimé les élections, seul lien direct avec les salariés, il sera plus facile de supprimer les prud'hommes - comme le réclame, in fine, le Medef.**